

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Comité du 21 Décembre 2022

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 21 Décembre 2022 à 15h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1^{ère} convocation : 06 Décembre 2022

Comité Syndical du 13 Décembre 2022 : absence de quorum

2^{ème} convocation : 15 Décembre 2022

Présents : BERSSET Pierre ; BEUZE Daniel ; BLED Nicole ; BOQUET Jacques-André ; CARENTON Daniel ; CHAPUT Jean-Paul ; CHASSAGNE Bertrand ; CHASSAGNE David ; CHAVANT Philippe ; COURATIER Josiane ; DARDAILLON Bruno ; DE GRAEVE Gérard ; DEBROSSE Guy ; DUMAS Daniel ; DUPEUX Viviane ; DUQUEROIX sylvain ; GASNET Gérard ; GASPARD Isabelle ; GENEVOIS Jean-François ; GERBER Jean-Marc ; GUILLOT Frédéric ; MILLOT Catherine ; MONDON Thierry ; MOUTAUD Dominique ; PETITJEAN Daniel ; PINLOCHE Isabelle ; PLANCOULAIN Patrick ; POTHEAU Christian ; RIOT Philippe ; ROGET Valérie ; ROUGEOT Patrick ; ROUSSEAU Christian ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Excusés : JANNOT Florence ; NIQUET Jean-Marc ; SIMON Sophie ; VAN DRIEL Arie.

Suppléants : AUGER Pierre ; BRUNATI Gilles ; CAUDRON Patrick ; DAUDON Moïse ; DELANNOY Pascal ; JEANROT Frédéric ; PASCAUD Pierre ; RANJON Nathalie.

Secrétaire de séance : Monsieur AUGER Pierre

SIMON Sophie (ST GOUSSAUD) donne pouvoir à MONDON Thierry
VELGHE Jacques (AGGLO) donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
BARBAIRE J-Luc (ST VAURY) donne pouvoir à PLANCOULAIN Patrick
PICQUENOT Quentin (Le GRAND BOURG) donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain
GLENISSON M-Claude (CCPD) donne pouvoir à AUDONNET J-Louis

DELIBERATION n°2022-02-045

Collège : affaires générales

	Physique	Voix
Membres	128	190
Présents	45	67
Pouvoirs	5	9
Votants	50	76

Code nomenclature : 7.10 – Divers

Objet : Contributions forfaitaires 2023

Monsieur Le Président rappelle que la contribution forfaitaire a été refondue et réévaluée en 2021, sans évolution en 2022 et il propose de ne pas modifier pour 2023. Soit :


➤ 1 délégué :	250 €
➤ 2 délégués :	500 €
➤ 3 ou 4 délégués :	750 €
➤ 5 délégués ou plus :	2 000 €

BO CR

Après délibération, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver ces tarifs pour 2023.

PUBLICATION : 23 DEC. 2022

A NOTH,
Le Président
Patrick Rougeot
**evolIS 23**
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 02 47 86 80 00